

LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

RECRUTE

1 Technicien Voirie

Grade : Technicien (catégorie B)

Recrutement titulaire ou à défaut contractuel sur la base de l'art. 3-2 de la loi 84-53 du 26/01/1984

Fonctions :

Technicien voirie.

Missions :

Activités principales :

- Lorsque la maîtrise d'œuvre est interne, participer à l'élaboration des projets de l'esquisse au dossier de consultation des entreprises,
- Encadrer les travaux d'entretien dans le cadre du bail voirie depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la rédaction des pièces écrites (descriptifs, métrés, chiffrage...),
- Planification, suivi et coordination des marchés de travaux en lien avec le domaine de la voirie,
- Réaliser des relevés sur le terrain,
- Gérer le matériel mis à disposition.
- Participation à des réunions portant sur les besoins des autres services de la direction.

Activités complémentaires :

- Suivi administratif et financier des projets (budget, subventions, délibérations, arrêtés, communication, commission),
- Préparation et suivi des budgets alloués (Ville et CDCG).
- Application des procédures internes.
- Participation aux commissions (Ville et CDCG).
- Etablissement/rédaction de notes d'aide à la décision.
- Mise en place, suivi et exploitation de tableaux de bord.
- Planification du travail confié aux prestataires extérieurs.
- Veille réglementaire, technique, juridique,
- En lien avec l'agent en charge des suivis travaux : suivi et coordination des travaux des concessionnaires

Profil :

- Être titulaire du permis B.

Savoir :

- Connaissances VRD avérées.
- Connaissances de l'environnement des Collectivités Territoriales (Marchés publics, finances publiques, organe de décisions).
- Connaissances des réglementations de sécurité au travail.
- Maîtrise d'un logiciel DAO (autocad de préférence ou StetchUp).
- Connaissance de l'environnement ARCGIS/SIG.

- Bonne connaissance liée à la délimitation foncière.
- Informatique : Excel, Word, Autocad et internet.

Savoir être :

- Ecoute et aptitude au travail transversal.
- Esprit méthodique et rigoureux.
- Capacité de restitution et de communication.
- Esprit collaboratif.
- Capacités à conduire plusieurs projets en parallèle.
- Comportement exemplaire.

Rémunération :

- Rémunération statutaire – Régime indemnitaire
- Prime forfaitaire annuelle
- Tickets restaurant, adhésion CNAS

Poste à temps complet à pourvoir au plus vite

Veillez adresser votre candidature (Réception des candidatures jusqu'au 28/08/2021)

(lettre de motivation contenant une adresse mèl valide + C.V.) à :

Monsieur le Président de la Communauté des Communes Giennoises
3, chemin de Montfort – B.P. 50114
45503 GIEN CEDEX

(Renseignements : Mme. Gaëlle Renouard, Responsable des Services Techniques au 02.38.29.80.00)